Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
079-200069748-20230523-D2023-5-2-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/05/2023

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

délibération : D_2023_5_2

Nombre de délégués en exercice : 46

Présents : 34

Votants : 40

Objet : Voirie Attribution marché entretien au RMA 2023

L' an deux mille vingt trois, le mardi 23 mai à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 12 Mai 2023

Titulaires : Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur CÉLÉRAU Florent

Pouvoirs :
Monsieur OLIVIER Pascal a donné pouvoir à Monsieur DUMOULIN Guillaume
Monsieur ONILLON Denis a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle
Madame BECHY Sandrine a donné pouvoir à Madame MICOU Corine
Monsieur FRERE Fabrice a donné pouvoir à Madame HAYE Nadia
Madame BIEN Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAILLET Patrick
Monsieur MOREAU Lionel a donné pouvoir à Monsieur PETORIN Patrick

Absent(s) : Monsieur BARANGER Johann, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur POUSSARD Yves, Madame MARSAULT Annie, Monsieur FAVREAU Jacky

Excusé(s) : Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Madame BECHY Sandrine, Monsieur DEBORDES Gwénaël, Monsieur FRERE Fabrice, Madame BIEN Michèle, Monsieur MOREAU Lionel

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

Les travaux d'entretien au RMA sur les communes membres sont évalués à 196 tonnes réparties en 2 lots géographiques :

LOT N°1 - COMMUNES (Beaulieu sous Parthenay, Clavé, la Boissière en Gâtine, Les Groseillers, Mazières en Gâtine, St-Georges de Noisné, St-Lin, St-Marc La Lande, St-Pardoux, Soutiers, Verruyes, Vouhé, Champdeniers, Cours, La Chapelle-Bâton et St Christophe sur Roc)

LOT N°2 - COMMUNES (Ardin, Béceleuf, Coulonges sur l'Autize, Faye sur Ardin, Fenioux, La Chapelle-Thireuil, Le Beugnon, Le Busseau, Puy-Hardy, Scillé, St-Laurs, St-Maixent de Beugné, St-Pompain, Pamplie, Surin, Ste Ouenne, Xaintray)

Vu le code de la commande publique
Vu les statuts de la Communauté de Communes Val de Gâtine en vigueur et notamment la compétence Voirie d'intérêt communautaire
Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 21 mars 2023 portant approbation du budget primitif 2023 et l'inscription budgétaire voirie _ entretien à hauteur de 200 000€ ttc
Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 21 mars 2023 validant le lancement d'une consultation d'un marché selon la procédure adaptée pour 1 an
Considérant les 5 offres reçues et le tableau d'analyse des offres

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité**

- De retenir l'offre de l'entreprise COLAS pour le lot n°1 et lot n° 2 au prix de 993,60€ ttc/tonne
- D'autoriser M. le Président ou son représentant par délégation à signer tout document afférent.

Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 0

La présente décision est suceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY

Emis le 23/05/2023
Publié le 24/05/2023
Transmis en sous-préfecture le

Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU